

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 21 DECEMBRE 2020 A ISSIGEAC**

En exercice 40
Présents 38
Pouvoirs 02
Votants 40

Date de convocation : 15 Décembre 2020

Délégués des communes :

<u>BARDOU</u> -M. Jean-Paul ROUSSELY	<u>BOISSE</u> -Mme Stéphanie MOLLE	<u>CONNE DE LABARDE</u> -M. Dominique CASSANIS
<u>EYMET</u> -M. Jérôme BETAÏLLE -Mme Mayia BISCAY Excusée -M. Jérôme LOUREC -Mme Mélanie KLEIBER pouvoir de M. LEMAIRE -M. François LEMAIRE Excusé -Mme Myriam LESCURE pouvoir de Mme BISCAY -M. Gilles BERGOUGNOUX -Mme Annie LANDAT -M. Xavier THEVENET -M. Maurice BARDET -Mme Viviane LAGENE BRE -M. Henri DELAGE	<u>FAURILLES</u> -M. Gérard MARTIN	<u>FAUX</u> -M. Alain LEGAL -Mme Anne Marie FONTAYNE
<u>FONROQUE</u> -Mme Lucie GRELON	<u>ISSIGEAC</u> -M. Jean-Claude CASTAGNER -Mme Françoise DUBOIS -M. Sébastien DELMARES	<u>MONMADALES</u> -M. Serge TABOURET
<u>MONMARVES</u> -M. Christian BARCHIESI	<u>MONSAGUEL</u> -M. Hervé DELAGE	<u>MONTAUT</u> -M. Yves VEYRAC
<u>PLAISANCE</u> -Mme Christine CHAPOTARD -M. Jean-Marie FRICOT	<u>RAZAC D'EYMET</u> -M. Thierry GROSSOLEIL	<u>SADILLAC</u> -M. Yves BORDES
<u>ST-AUBIN DE CADELECH</u> -M. Pascal MARTY	<u>ST-AUBIN DE LANQUAIS</u> -M. Moïse LABONNE	<u>ST-CAPRAISE D'EYMET</u> -M. Christian LAFFONT
<u>ST-CERNIN DE LABARDE</u> -M. Vianney D'HAUTEFEUILLE	<u>ST-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE</u> -M. Jean-Maurice BOURDIL	<u>ST-LEON D'ISSIGEAC</u> -M. Gérard SIMON
<u>ST-PERDOUX</u> -M. Lucien POMEDIO	<u>STE-RADEGONDE</u> -M. Michel COASSIN	<u>SERRES ET MONTGUYARD</u> -M. David HILAIRE
<u>SINGLEYRAC</u> -Mme Christine LACOTTE		

1-Approbation de la modification simplifiée du PLU d'Eymet.

Le projet de modification simplifiée du PLU d'Eymet est approuvé à l'unanimité.

2-Annulation délibération 2020-96 et délégation du droit d'exercice de Droit de Préemption à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine pour le compte de la commune de St-Aubin de Cadelech.

Adopté à l'unanimité.

3-Désignation représentants bassins versant « Conne-Couzeau » et « Gardonnette-Gabanelle » dans le cadre du service mutualisé GEMAPI avec la CAB.

Un représentant titulaire et un représentant suppléant proposés par les communes sont désignés pour Bardou, Conne de Labarde, Faux, Issigeac, Monmadalès, Monsaguel, Montaut, St-Aubin de Lanquais, St-Cernin de Labarde et St-Perdoux ; et la commune de Singleyrac pour La Gardonnette.

4-Désignation d'un nouveau délégué titulaire au Syndicat Mixte Dropt Amont pour la commune de Saint-Léon d'Issigeac.

Un représentant titulaire, sur proposition de la mairie de St-Léon d'Issigeac, est désigné en remplacement de M. Barbet.

5-Autorisation de signature d'un avenant à la convention de prestation de service pour la gestion de l'accueil périscolaire de la journée du mercredi par le centre de loisirs d'Eymet.

Avis favorable à l'unanimité pour autoriser le président à signer l'avenant ; le prix à la journée passe de 27.06 € à 22.84 €.

6-Décision modificative budgétaire n°2-2020.

Avis favorable à l'unanimité afin de procéder aux virements de crédits proposés pour un montant de 38 863 €.

7-Choix société assurance à compter du 01/01/2021 multirisque et autorisation signature devis.

La SMACL est retenue à l'unanimité et le président autorisé à signer le devis pour un montant de 9 626.15 €.

8-Choix prestataire fourniture alimentaire à compter du 01/01/2021 et autorisation signature acte d'engagement.

L'assemblée retient à l'unanimité la société TRANSGOURMET et autorise le président à signer l'acte d'engagement.

9-Déclaration sans suite du marché de faucardage et autorisation lancement nouveau marché.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, approuve la décision du président de déclarer le marché sans suite et l'autorise à lancer une nouvelle consultation sous forme de procédure adaptée avec négociation pour une durée de deux ans.

10-Autorisation lancement marché entretien des sentiers inscrits au PDIPR.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le président à lancer une consultation sous forme de procédure adaptée avec négociation pour une durée de trois ans.

11-Autorisation de signature de l'avenant n°2 de mise à disposition des locaux scolaires de FAUX

Approuvé à l'unanimité.

12-Questions diverses

Pour information :

- Signature d'un avenant au règlement de garderie pour les cas particuliers de gratuité.
- Rectification matérielle délibération 2020-106 pour le recrutement dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétence, **valant création de poste.**
- Rectification matérielle délibération 2020-93 régularisant le versement d'une indemnité de responsabilité au régisseur de la taxe de séjour, au motif qu'il convient de **nommer ledit régisseur.**
- Notification dotation de compensation des pertes de recettes fiscales et domaniales du bloc communal.

La séance est levée à 22 h 00.

Fait à Eymet, le 22 décembre 2020
Le Président, Jérôme BETAILLE